

Championnat de France de Poursuite à Vue Sur Leurre

Samedi 26 et Dimanche 27 août 2017



Sous l'égide de la Société Centrale Canine et la Commission Nationale d'Utilisation Lévrier

Organisé par le **Club des Lévrier de Haut de France – CLHF**

Jury : Jean-Louis AINARDI (*Président du jury*) – Christian MAGRE – Joe STATTI (D)

Représentant de la C. N. U. L. : Bernard LASSIGNARDIE - suppléant : Patricia MONIOT

Lieu : **BARLIN 62620**

Clôture des inscriptions le 21 juillet 2017 (Réception de tous les dossiers)

Prise en compte de l'épreuve de PVL du 29 et 30 juillet à LAFERTE-SUR-AMANCE.

Les résultats seront envoyés le dimanche soir à la CNUL pour validation des points des concurrents ayant besoin de cette épreuve pour leur qualification au championnat.

Le jury étant composé de trois juges, le pointage retenu pour chaque manche sera la médiane des points attribués par chaque juge (élimination du pointage le plus fort et le plus faible). Le total final sera l'addition de la médiane des points de chaque manche.

MODALITES D' INSCRIPTION

Le Championnat de Poursuite à Vue sur Leurre (TPO) est ouvert à tous lévriers et races assimilées inscrits à titre définitif à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, détenteurs d'un carnet de travail de poursuite de la SCC ou de tout document autorisé, et répondant aux conditions d'accès suivantes :

- a) avoir obtenu au moins 1 TB en exposition en France pour les lévriers Français ou étrangers.
- b) avoir participé à 3 épreuves minimum dans l'année, de date de clôture de Championnat à date de clôture de Championnat (du 22.07.2016 au 21.07.2017 inclus), et avoir obtenu en épreuve de PVL au minimum 2 EXC avec 2 juges différents et dans 2 clubs différents.
- c) satisfaire aux critères de sélection (nombre de points obtenus).
- d) les lévriers, Français ou étrangers, âgés de moins de 2 ans à la date du Championnat, ou ayant obtenu leur BPV depuis moins d'un an, ne seront pas astreints à l'obligation des 3 épreuves. Ils devront néanmoins avoir obtenu 1 Excellent en épreuve de PVL et un Très Bon en exposition en France et satisfaire aux critères de sélection (nombre de points obtenus).

La Classe Vétéran n'est pas admise en Championnat.

Dans tous les cas, les résultats devront être inscrits dans le carnet de travail PVL pour être pris en considération.

Les résultats obtenus en Championnat ne seront pas pris en compte, ni ceux obtenus en épreuve internationale lorsqu'il n'est délivré que le CACIL.

Un lévrier suspendu ou disqualifié ne pourra pas prendre le départ du Championnat s'il n'a pas recouru correctement à la suite de la sanction, lui permettant ainsi de remplir les conditions d'engagement demandées.

Liste des pièces à fournir

- Feuille d'engagement complétée et signée
- Montant de l'engagement par chèque
- Copie des pages résultats du carnet de travail .
- copie du qualificatif TRES BON obtenu en exposition canine (avec copie de la page du catalogue si l'identification n'apparaît pas sur le justificatif du qualificatif) ou copie de la page du carnet de travail avec résultat du dernier Championnat de France auquel le lévrier a participé.
- Copie du carton coloré (licence) recto / verso.
- Copie du certificat de vaccination antirabique en cours de validité
- une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour envoi de l'accusé de réception

Les photocopies du dossier doivent être certifiées conformes aux documents originaux par un officiel de la cynophilie française (juge, président de club, expert qualificateur etc...) ou certifiées sur l'honneur par le propriétaire.

Les dossiers incomplets seront refusés.

▪ CONTROLE VETERINAIRE – DEPOT DES CARNETS :

- **Vendredi 25 août de 17 à 19 heures et samedi 26 août de 7 h 00 à 8 h 30**
- **Samedi 26 août de 17 à 19 heures et dimanche 27 août de 7 h 00 à 8 h 30**

▪ DEBUT DES EPREUVES PAR RACE :

➤ SAMEDI 26 AOUT 2017 à 9 heures :

Afghans, Azawakhs, Deerhounds, Galgos,
Irish-Wolfhounds, Petits Lévrier Italiens, Magyars-Agars, Salukis, Sloughis.

➤ DIMANCHE 27 AOUT 2017 à 9 heures :

Barzois, Basenjis, Charts Polski, Cirnecos, Podencos, Greyhounds Pharaons et Whippets.

La répartition des races par jour est susceptible d'être modifiée en fonction du nombre d'engagés.

▪ REMISE DES PRIX :

Après le dernier parcours de la 2^{ème} manche.

▪ TECHNIQUE :

Circuit ouvert : distances réglementaires à chaque race.

- **Chef de piste** : Patrick MONNEVEUX
- **Conducteurs techniques** : Pascal NOWAKOWSKI Bernard EISENBETH (et autres conducteurs qualifiés)

▪ REGLEMENT :

Selon le règlement des Epreuves de Poursuite à Vue sur Leurre pour Lévrier avec disposition pour le Championnat de France de Poursuite à Vue Sur Leurre.

▪ CONTROLE ANTI-DOPAGE :

Des contrôles seront possibles les deux jours de courses.

▪ FRAIS D'INSCRIPTION : à l'ordre du CLHF

- 25 € pour le 1^{er} lévrier
- 20 € pour le 2^{ème} lévrier
- 15 € pour les suivants

Pour bénéficier du tarif dégressif, les lévriers doivent appartenir au même propriétaire

**Championnat de France de Poursuite à Vue Sur Leurre
Samedi 26 et dimanche 27 août 2017**

SOCIETE CENTRALE CANINE - COMMISSION NATIONALE D'UTILISATION DES LEVRIERS

FEUILLE D'ENGAGEMENT pour LEVRIERS (Ecrire en majuscules)

Race:

Nom du chien:

N° FAPAC

Sexe : Mâle Femelle

Date de Naissance :

L.O.F. :

Identification:

Père:

Mère:

Toise médiane :

Poids :

N° Carnet :

BPV obtenu le :

Nom du Producteur :

Nom du Propriétaire (en majuscules):

N° LICENCE

Adresse:

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Date	Lieu	Type*	Juge	Qualificatif	Points**

* Préciser Inter, PVL ou PVL spéc.

** Ne rien inscrire dans cette colonne, réservée au secrétariat

Mettre une croix dans la case correspondante : 1^{er} Lévrier 25 €

2^{ème} Lévrier 20 €

à partir du 3^{ème} Lévrier 15 €

Pour bénéficier du tarif dégressif, les lévriers doivent appartenir au même propriétaire.

INSCRIPTION A RENVoyer AVEC DOSSIER COMPLET A :

Isabelle OBERT-JANIAUD 24 RUE ORANGE 62600 BERCK-PLAGE

Tel 0321094884 - 0675863249 - mail : janiaud.isabelle@hotmail.fr

Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse pour accusé de réception engagement

RECEPTION des DOSSIERS au plus tard le **21 JUILLET 2017**

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de ces épreuves dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société et le Club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies, et dommages divers) survenus à mon lévrier ou à moi-même, ou causés par lui. Je certifie sur l'honneur que mon lévrier ou mon chenil ne sont pas à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de ces épreuves de travail. Je déclare, en outre, ne faire partie d'aucune Société ou Club dissident de la SCC, ni aucun organisme non reconnu par la FCI. En cas de fausse déclaration, j'accepte, d'ores et déjà, de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement et notamment la disqualification de mon Lévrier et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Fait à :

le :

Signature :

Accès au terrain de PVL de BARLIN

Coordonnées GPS

lat: 50°449484N

lng: 02°597816E

HEBERGEMENT

Hôtels à proximité et chambres d'hôtes, gîtes

<https://www.booking.com>

Hébergement sur place :

Camping-cars, caravanes, tentes autorisés sur le site à réserver et régler lors de l'inscription :

Camping-cars : 8 euros / nuit

Caravanes : 5 euros / nuit

Tentes : 3 euros / nuit

Pour un meilleur accueil, vous préciserez les numéros d'immatriculation des voitures et pour les camping-cars la taille des véhicules et si poids lourds. Merci

RESTAURATION

Samedi midi : plateau repas 12 e x = euros

Samedi soir : repas chaud (moules-frites, fromage, dessert + dessert)
15 e x = euros

Dimanche midi : plateau repas crudités assiette anglaise, fromage et dessert
12^e x = euros

A préciser à la réservation si repas végétarien .